



Projet InSERRE :

Quand la désinformation érige le mensonge en dogme !

COMMUNIQUÉ :

Encore une fois, la réalité vole en éclats face aux rois autoproclamés de la posture et du « y a qu'à, faut qu'on » !

Habitué à s'attribuer le travail des autres tout en adoptant des positions contraires aux intérêts des personnels, l'UFAP UNSa récidive et continue gaiement de publier des tracts mensongers avec une seule et unique cible : **FO Justice**.

Nous voici donc à nouveau dans l'obligation de remettre l'église au milieu du village.

➤ Sur le projet InSERRE, l'UFAP UNSa a présenté seulement 2 amendements sur lesquels nous sommes abstenus en expliquant clairement notre position. Nous attendions le CSA AP du 22 octobre 2026, instance de validation du projet, conformément à notre pratique habituelle lors des CSA SPIP.

➤ **FO Justice** constate que ce syndicat ne s'est pas fendu d'un tract sur les « errements du snepap fsu » qui eux ont voté CONTRE l'un de leurs amendements pour finalement voter POUR le texte.

Force est de constater que, fidèle à ses obsessions, l'UFAP UNSa n'a que **FO Justice** en ligne de mire. Tous les prétextes sont bons pour cibler exclusivement **Notre Organisation**, même si cela implique de travestir la réalité. **Cette différence de traitement en dit long sur leurs véritables motivations.**

➤ Nous avons pourtant donné une explication de notre vote CONTRE, en expliquant que le dialogue social en CSA SPIP local n'était pas satisfaisant, et que notre représentant siégeant à cette instance serait nommé en qualité d'expert au prochain CSA AP, afin de relater des difficultés avec la direction locale, qui tente d'imposer aux agents une astreinte les week-ends, entre autres choses.

D'ailleurs, l'UFAP UNSa s'est elle-même abstenue sur l'amendement soumis par **Notre Syndicat** lors du CSA SPIP.

L'UFAP UNSa qui occupe pourtant 2 sièges en CSA SPIP 62 ne semble pas porter grand intérêt aux agents sur place.

Leurs représentants nationaux ont donc préféré s'abstenir en CSA SPIP plutôt que de voter CONTRE, comme l'a fait FO Justice.

À l'instar du CSA SPIP 91, ce syndicat de mauvaise foi n'a joué qu'un rôle de figurant pendant près de 4 ans et ose nous donner des leçons de cohérence.

Hélas pour eux, les agents ne sont plus dupes de ces petits arrangements de façade et de cette agitation de salon. **Fort heureusement, lors des CSA des PV sont établis et permettront de contredire les mensonges et fausses informations dont sont truffés tous leurs communiqués.**

➤ L'UFAP UNSa s'était tout de même payé le luxe de désigner, rien que pour ce point du CSA-AP, une palanquée d'experts, pas moins de 4 ! Nous pouvions espérer des débats enrichis, une expertise éclairée... Que nenni ! Ont-ils tous été subitement victimes d'un problème technique lié au matériel de visioconférence ? Ou plus vraisemblablement, une absence totale de maîtrise et d'arguments à produire ? **Toujours est-il que nous n'avons pas même entendu le son de leur voix.** Ceci étant, quand on n'a rien d'intéressant à dire, le mieux reste effectivement de se taire.

► **Et au final, l'UFAP UNSa se fend d'une abstention sur le vote global de la circulaire... tout ça pour ça !**

FO Justice ne se laissera pas détourner de ses missions !

Pendant que certains consacrent leurs moyens et leur énergie à nous attaquer, nous continuons à défendre les intérêts des agents, à porter leurs revendications et à dénoncer les pratiques managériales inacceptables.

FO Justice n'a historiquement et définitivement aucune leçon à recevoir de ce syndicat !